ACADÉMIE
DE NICE

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

RENTRÉE
SCOLAIRE

# L'École au cœur

2026 — 2027

# Dossier de presse académie de NICE

# Édito

*Emmanuel Roux*
*recteur de l'académie de Nice*

La rentrée scolaire est toujours un moment particulier. Elle l'est davantage encore pour moi cette année, puisque c'est la première que j'accompagne comme recteur de l'académie de Nice. Je retrouve une région académique que je connais pour y avoir exercé dans l'enseignement supérieur. Je l'aborde avec des repères, mais surtout avec une méthode : écouter, comprendre, agir. Je veux faire confiance aux femmes et aux hommes qui font vivre l'École au quotidien, et permettre que les décisions soient prises au plus près du terrain, là où se trouvent la connaissance des situations et la capacité d'agir.

Cette rentrée concerne plus de 365 000 élèves des Alpes-Maritimes et du Var. Deux départements aux réalités très différentes : un littoral parmi les plus attractifs de France, des vallées et des secteurs de montagne où la baisse démographique, appelée à s'accentuer dans la décennie qui vient, touche d'abord les territoires ruraux. Nous devons l'anticiper plutôt que la subir, en construisant avec les élus une vision pluriannuelle de notre offre scolaire, attentive à l'équité entre le littoral, les vallées et les territoires de montagne. Notre priorité immédiate reste simple, il s'agit qu'un professeur soit devant chaque classe dès le premier jour, dans les deux départements.

**Notre première mission est d'instruire.** La maîtrise du langage - lire, écrire, comprendre, disposer du vocabulaire nécessaire pour penser et argumenter - sera une priorité majeure, de la maternelle au lycée. À l'heure de l'intelligence artificielle, le raisonnement scientifique et l'esprit critique sont tout aussi essentiels. Les résultats aux examens nous invitent à la lucidité : ils sont contrastés selon les territoires, et doivent nous conduire à mieux identifier les difficultés, département par département, pour accompagner plus fortement les établissements qui en ont besoin.

**Nous devons également mieux orienter.** L'orientation ne se joue pas en terminale, dans l'urgence d'un vœu sur Parcoursup : elle se construit dès le collège. Aucun élève ne doit renoncer à une ambition parce qu'il en ignore l'accessibilité, en raison de son origine sociale, de son territoire ou de son genre.

**Notre responsabilité est enfin de protéger.** Protéger les élèves, les personnels et les établissements ; lutter contre le harcèlement et toute forme de violences ; mieux recueillir la parole des enfants ; faire vivre effectivement l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité ; réduire l'exposition excessive aux écrans. La loi du 24 août 2026, qui étend au lycée l'interdiction du téléphone portable déjà applicable au collège, s'inscrit dans cette ambition de rendre aux élèves des espaces d'attention, de travail et de vie collective.

Instruire, orienter, protéger : ces trois exigences formeront la colonne vertébrale de cette année scolaire. Dans le prolongement des orientations fixées par le ministre, nous nous attacherons également à prévoir, en anticipant les mutations démographiques et territoriales de notre académie, et à unir, en faisant vivre au quotidien ce que nous avons en commun : la laïcité, le respect d'autrui, le refus du racisme, de l'antisémitisme et de toutes les discriminations.

Cette rentrée sera donc une rentrée de consolidation et d'action. Moins de dispositifs nouveaux, davantage de continuité, d'exigence et d'efficacité.

Avec une ligne simple : faire mieux là où cela compte vraiment, et faire confiance à celles et ceux qui, chaque jour, font réussir nos élèves.

**Emmanuel Roux**
Recteur de l'académie de Nice

# Sommaire


Édito du recteur . . . . . p. 1

Infographie | Quelques temps forts de l'année 2026-2027 . . . . . p. 4

Infographie | Chiffres clés de l'académie . . . . . p. 5

## 1. L'École au cœur de notre avenir . . . . . p. 8

1.1 Un nombre d'élèves en baisse, des moyens préservés pour cette rentrée . . . . . p. 9

1.2 Accompagner chaque élève vers la réussite . . . . . p. 11

1.3 L'IA à l'école : préparer nos élèves à une rupture majeure . . . . . p. 13

## 2. L'exigence au cœur des apprentissages . . . . . p. 16

2.1 La maîtrise du langage, fondement de la culture générale . . . . . p. 17

2.2 L'acquisition du raisonnement scientifique et mathématique . . . . . p. 19

2.3 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles . . . . . p. 21

2.4 Forger l'esprit critique . . . . . p. 23

2.5 Le lycée professionnel, un choix d'avenir . . . . . p. 24

## 3. L'École au cœur de l'épanouissement et de la protection des enfants . . . . . p. 26

3.1 La protection des enfants contre les violences sexistes et sexuelles : une priorité absolue. . . . p. 27

3.2 Limiter l'exposition aux écrans : pour la première fois, une scolarité complète sans téléphone portable . . . . . p. 29

3.3 Développer les alternatives aux écrans : renforcer l'accès à la culture . . . . . p. 31

3.4 Encourager l'activité physique et sportive . . . . . p. 33

3.5 Prévenir les violences, faire vivre la culture du respect. . . . . p. 35

## 4. L'École au cœur de la République . . . . . p. 38

4.1 Renforcer le partenariat avec les familles . . . . . p. 39

4.2 Transmettre et faire vivre les principes qui nous fondent . . . . . p. 40

4.3 Accueillir tous les élèves. . . . . p. 41

## 5. L'humain au cœur de nos métiers . . . . . p. 44

5.1 Mieux former les personnels de l'éducation nationale . . . . . p. 45

5.2 Protéger et accompagner les personnels . . . . . p. 46

# Quelques temps forts

**SEPTEMBRE 2026**

1er septembre
- Rentrée des élèves

À partir du 7 septembre
- Évaluations nationales

16 septembre
- Journée nationale du sport scolaire

29 septembre au 9 octobre
- Élections des délégués de classe

Tout au long du mois
- Nouveaux programmes de maternelle et poursuite du déploiement des programmes révisés en CP, CM1 et 5e
- Lancement du plan École durable 2030
- Présentation de la charte Parents-École
- Déploiement du cadre d'usage de l'intelligence artificielle pour les personnels

**OCTOBRE 2026**

9 et 10 octobre
- Élections des représentants des parents d'élèves

Octobre
- Hommages à Samuel Paty et Dominique Bernard

**NOVEMBRE 2026**

5 novembre
- Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'École

Semaine du 11 novembre
- Commémoration de l'Armistice et travail de mémoire

16 au 22 novembre
- Semaine de l'industrie

Novembre
- Forum des métiers de l'éducation

Novembre et décembre
- Semaine de l'orientation et des métiers

**DÉCEMBRE 2026**

30 novembre au 5 décembre
- Semaine des lycées professionnels

9 décembre
- Journée de la laïcité à l'École

**JANVIER 2027**

11 au 22 janvier
- Évaluations nationales de mi-CP

Janvier
- Semaine de la formation continue

Janvier et février
- Premières épreuves du Concours général du collège pour les élèves de 3e

**FÉVRIER 2027**

9 février
- Internet Safer Day

**MARS 2027**

Semaine du 8 mars
- Semaine de l'égalité filles-garçons
- Semaine des mathématiques

15 au 28 mars
- Semaine de la presse et des médias dans l'École

Autour du 21 mars
- Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme

Fin mars – début avril
- Semaine olympique et paralympique

**AVRIL 2027**

11 au 17 avril
- Semaine des sciences

**MAI 2027**
- Cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillons (CEDRE) 2027

**JUIN 2027**

14 juin
- Début des épreuves du baccalauréat (philosophie)

15 juin
- Épreuve écrite anticipée de français

24 juin
- Début des épreuves du DNB

**JUILLET 2027**

3 juillet
- Vacances d'été

6 juillet
- Résultats du baccalauréat

# Chiffres clés de l'académie de NICE

## LES ÉLÈVES

**365 079**
écoliers, collégiens et lycéens

- → **192 078** écoliers
- → **104 316** collégiens
- → **68 685** lycéens
- → dont **18 538** lycéens professionnels

## LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

**1 376**
écoles, collèges, lycées

- → **1 110** écoles
- → **177** collèges
- → **89** lycées
  - → dont **28** lycées professionnels

## LES ENSEIGNANTS

**26 061**
professeurs enseignent à des élèves du 1er et 2d degrés

## LES DIPLÔMES

**80,9 %**
Taux de réussite au diplôme national du **brevet (DNB)**
**85,6 %** en 2025

**91,7 %**
Taux de réussite au **baccalauréat**
**92,2 %** en 2025

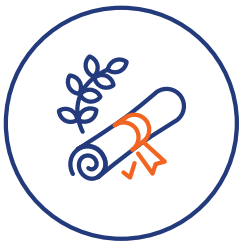

## VAR

### LES ÉLÈVES

**175 462** écoliers, collégiens et lycéens

- → **93 086** écoliers
- → **50 852** collégiens
- → **31 524** lycéens
  - → dont **9 048** lycéens professionnels

### LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

**659** écoles, collèges, lycées

- → **537** écoles
- → **85** collèges
- → **37** lycées
  - → dont **11** lycées professionnels

### LES DIPLÔMES

**79,3 %**
Taux de réussite
au diplôme national du **brevet (DNB)**
**83,5 %** en 2025

**91,4 %**
Taux de réussite au **baccalauréat**
**92,6 %** en 2025

## ALPES-MARITIMES

### LES ÉLÈVES

**189 617** écoliers, collégiens et lycéens

- → **98 992** écoliers
- → **53 464** collégiens
- → **37 161** lycéens
  - → dont **9 490** lycéens professionnels

### LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

**717** écoles, collèges, lycées

- → **573** écoles
- → **92** collèges
- → **52** lycées
  - → dont **17** lycées professionnels

### LES DIPLÔMES

**82,4 %**
Taux de réussite
au diplôme national du **brevet (DNB)**
**87,6 %** en 2025

**91,9 %**
Taux de réussite au **baccalauréat**
**91,7 %** en 2025

© Stéphanie Lacombe - MEN

1

# L'École au cœur de notre avenir

L'École structure nos vies et nos territoires.

Elle est à la fois un lieu, avec près de 60 000 implantations partout en France, une mission – l'enseignement – et une communauté humaine.

Or elle est, à l'image de la société, confrontée à des bouleversements majeurs dans toutes ces dimensions : la chute des naissances, qui interroge la géographie de l'École, le changement climatique, qui a des conséquences sur son organisation, et l'intelligence artificielle, qui bouleverse les métiers, les modes de pensée et même la manière dont nous accédons au savoir - et interroge les fondements mêmes de l'instruction.

Sur chacun de ces trois défis, nous devons voir à long terme et doter notre École d'un cap, d'une méthodologie et d'outils, pour entrer de manière positive dans ce nouveau cycle de vie de l'École de la République. Face à ces bouleversements, nous ne sommes pas voués à l'impuissance. Ils constituent autant d'opportunités de repenser à long terme l'offre scolaire, pour réduire les inégalités, garantir l'accessibilité territoriale et renforcer la qualité de l'offre scolaire.

C'est cette vision qui est au cœur des travaux de l'année qui s'ouvre.

**Édouard Geffray**
Ministre de l'Éducation nationale

# 1.1 Un nombre d'élèves en baisse, des moyens préservés pour cette rentrée

**L'ESSENTIEL** À l'horizon 2035, le système éducatif devrait perdre 1,7 million d'élèves par rapport à la rentrée 2025. **Entre 2018 et 2035, le système éducatif français aura ainsi perdu près de 20 % de ses élèves.**

- Le taux d'encadrement des élèves dans le premier degré s'est amélioré chaque année dans tous les départements depuis 2017.
- **La baisse démographique implique des réponses concertées localement afin de préparer notre système éducatif à cette transition.**

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### MOINS D'ÉLÈVES PAR CLASSE : DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE QUI CONTINUENT DE S'AMÉLIORER

**La baisse démographique à l'œuvre dans l'académie de Nice, conjuguée au maintien d'un niveau d'emplois quasiment stable, permet d'aborder la rentrée dans des conditions favorables.** Dans le premier degré, près de 3 000 élèves de moins sont attendus, tandis que les moyens évoluent très peu, avec seulement 3 Équivalent Temps Plein (ETP) en moins. Dans le second degré, les effectifs d'élèves restent globalement stables alors que 12 ETP supplémentaires sont mobilisés. Cette évolution favorable du rapport entre les effectifs et les moyens permettra de poursuivre la diminution du nombre d'élèves par classe, au bénéfice des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions d'exercice des personnels.

### UN NOMBRE D'ÉLÈVES EN BAISSE À LA RENTRÉE 2026, UNE TENDANCE APPELÉE À S'ACCENTUER DANS LA DÉCENNIE À VENIR

La baisse démographique observée dans l'académie de Nice s'inscrit dans une tendance de long terme qui concernera l'ensemble du parcours scolaire. Entre 2025 et 2035, le premier degré public et privé sous contrat devrait ainsi perdre 22 300 élèves, soit une baisse de 11,6 %. Dans le second degré, cette diminution sera particulièrement marquée au collège, avec 10 800 élèves de moins à l'horizon 2035 (-10,3 %). Cette évolution durable des effectifs invite l'académie à anticiper dès aujourd'hui les conséquences et à inscrire l'organisation scolaire dans une vision de long terme, adaptée aux réalités des territoires.

| | | | |
|---|---|---|---|
| PREMIER DEGRÉ | **- 3 000** écoliers | **- 3** ETP | **22,6** élèves par classe |
| SECOND DEGRÉ | **+ 99** collégiens<br>**=** lycéens | **+ 12** ETP | **26,44** élèves par division (VAR)<br>**27,69** élèves par division (AM) |

## UNE CONCERTATION POUR PRÉPARER L'AVENIR

**À partir de la rentrée 2026-2027, le recteur de l'académie de Nice engagera une concertation renforcée avec les élus locaux afin d'anticiper les évolutions démographiques à venir et leurs conséquences sur l'organisation scolaire. Cette démarche vise à partager les constats, à croiser les données disponibles et à construire une vision commune des besoins des territoires, au plus près des réalités locales.**

Sur le modèle des 18 départements pilotes, l'objectif est d'installer un dialogue régulier et prospectif permettant de prendre les décisions de façon collective et anticipée. Il s'agit de dépasser une logique de gestion annuelle pour inscrire les choix dans le temps long : adaptation du réseau des écoles, accompagnement des dynamiques territoriales, qualité de l'accueil des élèves et maintien d'un service public d'éducation équilibré sur l'ensemble de l'académie.

### EFFECTIFS DES ÉCOLES DE L'ACADÉMIE DE NICE

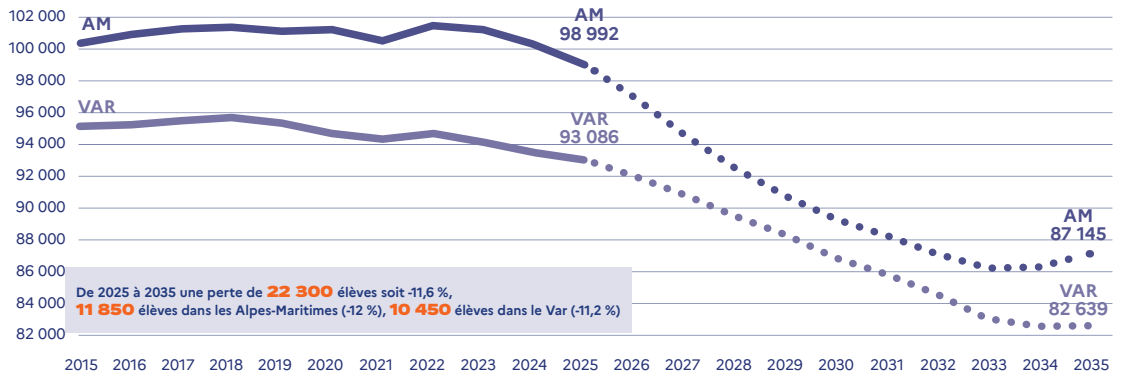


### EFFECTIFS DES COLLÈGES DE L'ACADÉMIE DE NICE

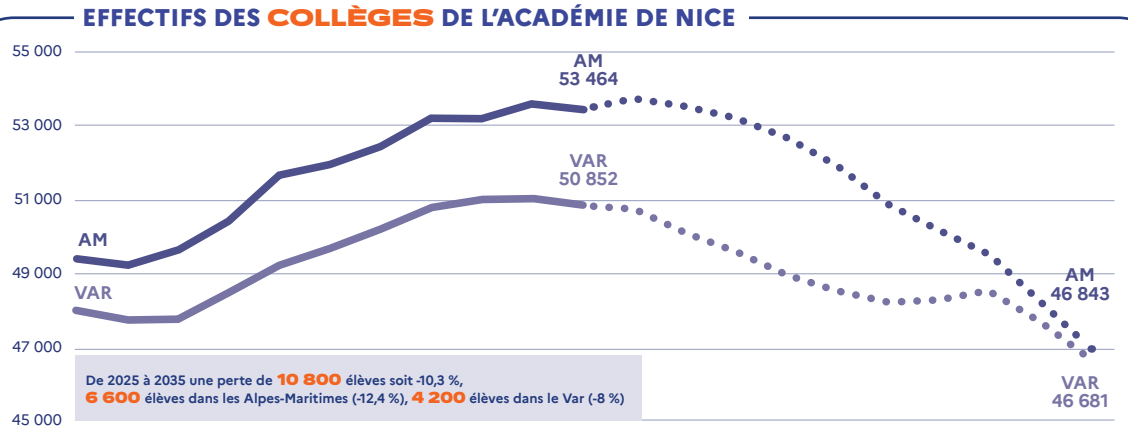


### EFFECTIFS DES LYCÉES DE L'ACADÉMIE DE NICE

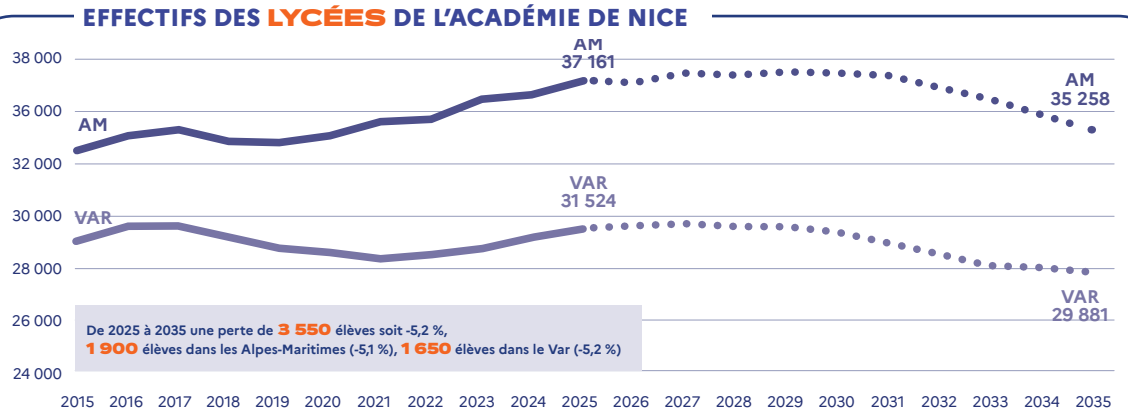


*Source : Base élèves BEA-SYSCA : rentrée 2009-2025, prévision 2026*
*Rectorat de Nice - DIASEP, Projection DEPP 2027-2035*
*Champ : secteur public et privé sous contrat*

# 1.2 Accompagner chaque élève vers la réussite

**L'ESSENTIEL** **La mission première de l'École est de garantir à tous les élèves l'acquisition du socle des connaissances et des compétences essentielles dans chacune des disciplines enseignées.**

- La France demeure, au regard des pays comparables, confrontée à de fortes inégalités scolaires et à un nombre encore trop important d'élèves en grande difficulté, malgré les efforts considérables engagés et l'investissement constant des équipes pédagogiques et éducatives. Tous nos efforts doivent être tournés vers un seul but : doter nos élèves d'une culture générale, d'un esprit critique et de savoirs solides et méthodiques.
- Les leviers d'action existent pour mieux accompagner les élèves qui en ont le plus besoin et accompagner au plus fort de leurs capacités les élèves les plus à l'aise.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### COLLÈGE EN PROGRÈS : DES RÉPONSES ADAPTÉES À CHAQUE TERRITOIRE

**Mieux identifier les difficultés pour mieux agir :** La réduction de la très grande difficulté scolaire est une priorité. Aujourd'hui, au niveau national, 15 % des collèges concentrent une part très importante d'élèves en grande difficulté, avec au moins 40 % d'élèves obtenant moins de 8/20 en français et en mathématiques au brevet.

**Des réponses construites avec les équipes :** Collèges en progrès, ce n'est pas une réforme de plus : c'est une méthode qui part du terrain. Chaque établissement établit un diagnostic précis de ses besoins, puis construit une réponse sur mesure. Il est accompagné par des équipes académiques : inspecteurs, formateurs, chefs d'établissement, personnels de santé, dans une logique de soutien.

**Des solutions sur mesure :** Organisation pédagogique, climat scolaire, accompagnement des élèves, relation avec les familles : chaque collège bénéficie d'un plan d'action adapté à ses besoins.

**Dans l'académie de Nice, 18 établissements font partie de ce dispositif**

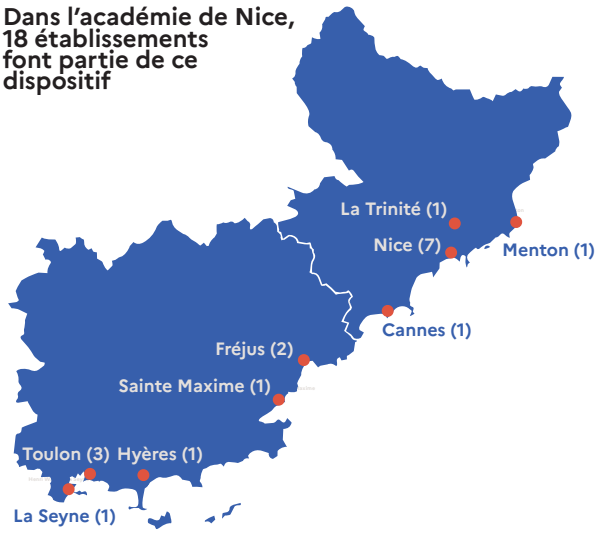


### 18 COLLÈGES CONCERNÉS

**→ 10 DANS LES ALPES-MARITIMES**
André Maurois, **MENTON** • La Bourgade, **LA TRINITÉ** • Alphonse Daudet, Antoine Risso, Jean Rostand, Jules Romains, Louis Nucera, Maurice Jaubert, Simone Veil, **NICE** • Les Vallergues, **CANNES**

**→ 8 DANS LE VAR**
André Léotard, Villeneuve, **FRÉJUS** • Berty Albrecht, **SAINTE MAXIME** • Marcel Rivère, **HYÈRES** • George Sand, La Marquisanne, Pierre Puget, **TOULON** • Henri Wallon, **LA SEYNE**

**FOCUS**

## Au collège Antoine-Risso : une stratégie de réussite collective pour progresser en mathématiques

Au collège Antoine-Risso de Nice, établissement en progrès, la stratégie de réussite en mathématiques s'appuie sur 15 actions déployées de la 6e à la 3e, avec un objectif central : consolider les acquis des élèves et les accompagner progressivement vers la réussite au DNB.

Parmi les actions les plus significatives, l'équipe a mis en place des évaluations communes, notamment en 4e et en 3e sur le modèle du brevet. Elles permettent d'analyser les résultats par classe, par niveau et par compétence, afin de cibler les besoins des élèves et de renforcer les automatismes, le calcul mental et les notions fragiles.

Cette stratégie repose aussi sur un accompagnement personnalisé en mathématiques, organisé en demi-groupes en 4e et 3e, et régulièrement en 5e. Les enseignants peuvent ainsi revenir sur les notions non maîtrisées, proposer des exercices adaptés et suivre les progrès au plus près.

En 6e et en 5e, des groupes de besoins permettent également d'ajuster les apprentissages aux besoins des élèves. Les contrôles, tests et bilans communs facilitent les évolutions de groupes et favorisent une prise en charge plus fine des difficultés.

Cette dynamique s'appuie sur un travail collectif important de l'équipe pédagogique, engagée dans une progression commune et un suivi régulier des élèves. Elle illustre la manière dont un établissement peut construire, dans la durée, une culture partagée de la réussite en mathématiques.

**VIDÉO**
**Série LinkedIn collège en progrès.**

**L'académie de Nice déploie de nombreux dispositifs en faveur de l'égalité des chances, afin d'accompagner les élèves vers la réussite, de renforcer leur autonomie et de prévenir les inégalités scolaires. Devoirs faits, Stages de réussite ou encore Vacances apprenantes permettent ainsi de proposer un accompagnement renforcé à des dizaines de milliers d'élèves sur l'ensemble du territoire académique.**

→ **100 %** des classes de GS/CP/CE1 sont dédoublées dans les écoles situées en éducation prioritaire
→ **+ de 97 %** des classes de GS/CP/CE1 sont plafonnées à 24 élèves en Réseaux égalité des chances et des territoires (RECT)

### DEVOIRS FAITS

**Le dispositif Devoirs faits a bénéficié à plus de 36 000 collégiens de l'académie en 2024-2025, soit 50 % des effectifs académiques, contre 48 % l'année précédente.**

Le nombre de bénéficiaires a presque triplé en six ans. Une très large majorité des établissements constate des effets positifs sur le travail personnel, la capacité d'organisation, les résultats scolaires, mais aussi sur la relation aux adultes et la confiance en soi.

### STAGES DE RÉUSSITE

**Près de 7 000 élèves en moyenne ont bénéficié des Stages de réussite à chacune des sessions, mobilisant par session environ 300 établissements publics de l'académie.**

**VIDÉO**
**Les stages de réussite**

### VACANCES APPRENANTES

**Plus de 70 établissements des premier et second degrés ont proposé des programmes en établissement, des séjours via École ouverte, École ouverte buissonnière, des excursions de découverte du patrimoine à vélo ou, pour les élèves de la voie professionnelle, l'Atelier du pro.**

# 1.3 L'IA à l'école : préparer nos élèves à une rupture majeure

**L'ESSENTIEL** Le développement rapide de l'intelligence artificielle constitue un enjeu sociétal, économique et citoyen majeur.

- Élèves et enseignants s'emparent des outils d'IA et les utilisent comme assistants dans leur travail personnel : les uns pour réviser, s'entraîner, approfondir ; les autres pour préparer les cours, adapter des ressources et les activités, différencier les retours faits aux élèves.
- **Le rôle de l'École est de préparer les élèves à cette transformation,** sans naïveté ni réticence. Il ne faut ni céder à la tentation du « tout-IA », ni chercher à en préserver artificiellement les élèves. Il s'agit d'une part, d'apprendre aux élèves, de manière structurée, cohérente et progressive, à comprendre le fonctionnement de l'IA, à en identifier les avantages et les faiblesses, à en choisir les justes usages, et, d'autre part, de former les professeurs à son utilisation.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### APPRENDRE À UTILISER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SANS FRAGILISER LES APPRENTISSAGES

**L'académie applique le cadre ministériel d'usage de l'intelligence artificielle et l'intègre à l'ensemble de ses formations. L'IA peut constituer un appui pédagogique, mais elle ne doit jamais se substituer aux apprentissages, à la réflexion personnelle, à l'effort ou à la relation avec l'enseignant.**

Les usages encouragés visent à éviter la dépendance aux outils et à préserver la confiance des élèves dans leurs propres capacités. Ils doivent les aider à comprendre que les réponses produites par une intelligence artificielle peuvent être incomplètes, erronées ou biaisées et qu'elles nécessitent toujours une analyse critique.

Les pratiques promues sont frugales, privilégient lorsque cela est possible les solutions libres et accordent une attention particulière à la confidentialité des informations saisies dans les outils grand public.

Elles ont pour objectifs de développer chez les élèves :

- leur esprit critique ;
- leur compréhension des possibilités et des limites de l'intelligence artificielle ;
- leur autonomie dans les apprentissages ;
- leur capacité à protéger et à gérer leurs données personnelles ;
- leur aptitude à conserver une relation équilibrée avec les outils numériques.

Obligatoire à partir de 2026 pour les élèves de 4e, de 2de et de première année de CAP, le parcours Pix IA accompagnera cette montée en compétences.

**LES CHIFFRES CLÉS**

**→ 2 709 personnels formés aux usages du numérique,**
**→ 2 464 enseignants du second degré formés, dont 1 441 sur le thème « IA et éducation »,**
**→ 245 personnels d'encadrement formés, dont 93 sur le thème « IA et éducation ».**

© Laurent Villeret - MEN

2

# L'exigence au cœur des apprentissages

L'École de la République est le creuset où se forge l'avenir de chaque élève. Elle porte par conséquent une double ambition d'exigence et d'émancipation, qui se traduit par une priorité : donner à chaque élève les clés pour comprendre le monde, penser par lui-même et s'y épanouir.

Cela commence par la maîtrise du langage, socle de toutes les réussites. Une langue précise, riche et exigeante est nécessaire pour permettre à chacun de s'exprimer et de raisonner. Parallèlement, le développement de l'esprit scientifique et mathématique prépare les élèves à affronter les défis d'un monde en mutation, où la rigueur, le doute raisonnable et la curiosité sont indispensables.

Cette ambition s'appuie sur des conditions concrètes de réussite pour chaque élève : accompagnement renforcé, sécurisation des parcours et des transitions entre les cycles, valorisation des parcours d'excellence. Elle se mesure aussi à la valeur des diplômes, garante d'une poursuite d'études et d'une insertion professionnelle future réussies. Enfin, elle s'incarne dans une École qui forme des citoyens éclairés, capables d'esprit critique et engagés en faveur des valeurs républicaines.

C'est cela le cœur de notre contrat social : l'École doit être le lieu où chaque talent se révèle, où chaque parcours est possible, et où aucun élève n'est laissé au bord du chemin. C'est cela, une École ambitieuse pour tous.

**Édouard Geffray**
Ministre de l'Éducation nationale

# 2.1 La maîtrise du langage, fondement de la culture générale

**L'ESSENTIEL** La maîtrise du langage conditionne la compréhension du monde, l'acquisition d'une culture générale, la sérénité du rapport à l'autre et l'autonomie de la pensée. Au bénéfice de toutes les disciplines, elle constitue le premier levier de lutte contre les inégalités scolaires.

- **Orthographe, syntaxe et grammaire** doivent faire l'objet d'une juste exigence dans les apprentissages, de l'école primaire au baccalauréat.
- **100 dispositifs supplémentaires de toute petite section (TPS) en territoire prioritaire** viennent soutenir la lutte contre les inégalités.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### PLAN MATERNELLE : POSER LES BASES DE LA RÉUSSITE

**Le Plan maternelle de l'académie de Nice agit dès les premières années de scolarisation pour consolider les apprentissages fondamentaux et prévenir les difficultés scolaires.**

À la rentrée 2026-2027, l'académie comportera 47 dispositifs de toute petite section dont 2 ouvertures à Toulon (écoles La Florane et Rodeilhac).

Dans le Var, cette ambition prend une dimension très concrète avec les dispositifs M3A, dédiés à la scolarisation des enfants de moins de trois ans. En deux ans, le département est passé de 12 à 30 dispositifs structurés et accompagnés en 2026. Cette progression ne vise pas à scolariser plus tôt pour aller plus vite, mais à scolariser mieux, en tenant compte du développement de l'enfant.

**FOCUS**

### À Draguignan, apprendre l'école dès les premières années

L'exemple de Draguignan illustre pleinement ce que le plan maternelle apporte sur le terrain. Depuis 2025, la commune compte deux dispositifs M3A qui permettent aux enfants de construire progressivement leur « costume d'écolier » : apprendre à vivre dans un groupe, s'approprier des rituels, gagner en autonomie et entrer sereinement dans les premiers apprentissages. Les effets sont également visibles du côté des familles : les parents franchissent plus facilement la porte de l'école, osent poser des questions et entrent dans une relation de confiance avec les équipes. Le dispositif devient ainsi un véritable levier de coéducation et de prévention des inégalités, en donnant à la fois aux enfants et à leurs parents les premiers repères d'une scolarité réussie.

## DES EFFETS POSITIFS DÉJÀ MESURABLES EN TPS

**Dans les Alpes-Maritimes, les 18 classes de toute petite section (TPS) participent, en partenariat avec le laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation et formation de l'Université de Montpellier, au programme européen « CONCRETE », consacré à l'impact de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans sur le langage et la socialisation.** Les premiers résultats de cette étude sont encourageants : le suivi d'élèves accueillis en TPS puis évalués à leur entrée au CP en 2025-2026 fait apparaître, sur certaines compétences, des écarts pouvant atteindre 10 points, notamment en français et en mathématiques. En offrant aux enfants les plus fragiles un temps d'exposition plus long aux apprentissages, ces classes constituent ainsi un véritable levier d'égalité des chances. Elles favorisent l'acquisition progressive des codes scolaires, l'enrichissement du langage oral et écrit, mais aussi le développement des premières compétences en numération et en résolution de problèmes, contribuant ainsi à mieux préparer les élèves à la suite de leur parcours scolaire.

## PLAN ÉCRITURE : ÉCRIRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE POUR MIEUX APPRENDRE

**Faire écrire les élèves dès le plus jeune âge, de manière régulière et dans des situations porteuses de sens : telle est l'ambition du plan Écriture de l'académie de Nice.** Cette démarche vise à renforcer l'enseignement de la production d'écrits tout au long du parcours scolaire et à permettre à chaque enfant de devenir progressivement un scripteur autonome.

**FOCUS**

### Au Pradet, écrire au rythme de la danse

À l'école maternelle Pagnol du Pradet, cet objectif a pris corps à travers un projet mêlant langage, éducation physique et sportive et écriture. Après chaque séance, les élèves de moyenne et de grande section ont alimenté un « carnet de danseur », conçu comme un support de mémoire et d'expression. Guidés par la dictée à l'adulte, les élèves de moyenne section ont appris à mettre en mots leurs observations et leurs ressentis, tandis que ceux de grande section ont mobilisé leurs premières compétences d'écriture autonome pour décrire les mouvements, raconter les séances et exprimer leurs émotions. En associant dessins et productions écrites, ce carnet donne à voir les progrès accomplis et montre comment une expérience vécue peut nourrir les apprentissages fondamentaux et donner tout son sens à l'écriture.

# 2.2 L'acquisition du raisonnement scientifique et mathématique

**L'ESSENTIEL** Le progrès intellectuel et humain, véritable moteur de notre École, est indissociable de la démarche scientifique et du doute raisonnable. **Développer l'esprit scientifique et mathématique des élèves est une condition essentielle pour leur permettre de comprendre le monde de demain, d'exercer leur esprit critique et de s'y adapter.**

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### FILLES ET MATHÉMATIQUES : OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

**L'académie de Nice agit pour réduire les inégalités entre les filles et les garçons dans les disciplines scientifiques et renforcer la confiance de toutes les élèves dans leurs capacités de raisonnement.** Le déploiement du plan ministériel « Filles et mathématiques », articulé à la politique académique en faveur de l'égalité filles-garçons, repose sur la formation des personnels, l'accompagnement des établissements et le développement de projets encourageant l'engagement et l'orientation des filles vers les sciences.

### LES CHIFFRES CLÉS

→ **41,66 %** des personnels ont déjà suivi le parcours académique « *Stéréotypes et biais de genre* », avec un objectif de 100 % d'ici 2028.

→ **213** référents Égalité filles-garçons sont mobilisés sur l'ensemble du territoire.

### FOCUS

### Au Pré des Roures, les sciences pour gagner en confiance

L'académie soutient également des démarches pédagogiques innovantes, à l'image des classes à horaires aménagés mathématiques et sciences (CHAMS) expérimentées au collège Le Pré des Roures. Ce dispositif propose aux élèves deux heures hebdomadaires supplémentaires consacrées aux enseignements scientifiques, réparties entre les mathématiques et les sciences expérimentales (SVT ou physique-chimie). Ces heures permettent de développer des démarches d'investigation, des projets interdisciplinaires, des rencontres avec des scientifiques et des ingénieurs, ainsi que des activités favorisant la découverte des métiers scientifiques, dans un environnement d'apprentissage propice à l'engagement de tous les élèves.

Des résultats très encourageants : une progression des résultats scolaires en mathématiques, en physique-chimie et en sciences de la vie et de la Terre, un engagement accru des élèves dans les apprentissages et un renforcement de la confiance en soi, particulièrement chez les filles.

Un déploiement à la rentrée 2026 dans dix collèges de l'académie : Jules Verne (Cagnes-sur-Mer), Les Mûriers (Cannes La Bocca), Le Pré des Roures (Le Rouret), Roustan (Antibes), Saint-Hilaire (Grasse), Sidney Bechet (Antibes), Frédéric Montenard (Besse-sur-Issole), George Sand (Toulon), Jules Ferry (Hyères) et La Marquisanne (Toulon).

## LES MATHÉMATIQUES AUTREMENT, DU LABORATOIRE AU CLUB

**L'académie soutient la mise en place de laboratoires de mathématiques inter-degrés et de clubs de mathématiques dans les établissements.**

**FOCUS**

### À Cagnes-sur-Mer, les mathématiques prennent racine

Au collège Jules Verne de Cagnes-sur-Mer, le club de mathématiques « Au jardin » permet aux élèves d'explorer les mathématiques à travers des activités concrètes et interdisciplinaires. Plantations, étude des fractales, réalisation d'arbres de Pythagore et de flocons de neige ou encore création d'une grainothèque sont autant d'occasions de développer le raisonnement, l'observation et la créativité. Le club participe également à l'éducation économique, budgétaire et financière grâce à un projet associant mathématiques et anglais autour de l'élaboration d'un budget de voyage. Une approche originale qui renforce la motivation des élèves et leur permet de pratiquer les mathématiques autrement.

**LES CHIFFRES CLÉS**

→ **19** collèges et **13** lycées sont dotés d'un laboratoire de mathématiques.
→ **65** clubs de mathématiques

## FABLABS : APPRENDRE LES SCIENCES EN FABRIQUANT

**Dans les FabLabs, les élèves donnent une forme concrète à leurs idées. Grâce à des outils de fabrication numérique comme les imprimantes 3D, les cartes programmables ou les équipements de découpe, ils conçoivent des objets, réalisent des maquettes et développent des prototypes.**

Cette démarche permet de mobiliser autrement les compétences scientifiques et mathématiques : observer, mesurer, modéliser, programmer, tester puis améliorer une solution. L'erreur devient une étape du raisonnement et la fabrication un moyen de comprendre, de résoudre des problèmes et de développer sa créativité.

En travaillant ensemble autour de réalisations concrètes, les élèves développent également leur autonomie, leur capacité à coopérer et leur esprit critique. Le FabLab fait ainsi entrer pleinement la culture du « faire » dans les apprentissages scientifiques.

## DES ÉLÈVES QUI FONT RAYONNER L'ACADÉMIE

**L'académie de Nice encourage l'engagement des élèves dans les sciences et les mathématiques à travers des concours qui valorisent l'expérimentation, la coopération et la résolution de problèmes.**

Les Olympiades de mathématiques ont rassemblé 776 élèves de première, dont 40 % de filles. Vingt-cinq candidats ont été distingués au niveau académique et sept prix nationaux ont été attribués à des élèves issus de trois lycées de l'académie. Avec six lauréats nationaux, l'académie de Nice se classe au deuxième rang parmi les 17 académies et les quatre zones de l'AEFE.

En 2026, le concours CGénial a réuni 102 élèves de l'académie. Le lycée Henri-Matisse de Vence a remporté le prix EUCYS lors de la finale nationale et représentera la France au concours européen.

**VIDÉO**

**Olympiades de Sciences de l'Ingénieur 2026 : Eggstraordinaire**

# 2.3 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles

**L'ESSENTIEL** **Faire de l'éducation à l'orientation un apprentissage progressif, dès le collège,** pour aider chaque élève à mieux se connaître, à découvrir les métiers et les formations et à construire des choix éclairés : cette ambition portée depuis 2025 est renforcée en 2026.

- **Le plan Avenir mobilise l'éducation nationale, les partenaires économiques et territoriaux et les régions,** compétentes en matière d'information sur les métiers et les formations, avec un double objectif : renforcer l'égalité des chances et mieux faire connaître les métiers et compétences dont le pays a besoin.
- **Le déploiement des territoires éducatifs ruraux et des internats** se poursuit pour renforcer l'ambition scolaire.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### L'INTERNAT D'EXCELLENCE : UN OUTIL D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR RÉUSSIR ET S'ÉPANOUIR

**Les 14 internats d'excellence de l'académie de Nice offrent à 1 120 collégiens et lycéens un cadre de vie et de travail favorable à la réussite scolaire, à l'épanouissement personnel et à la construction de leur avenir. Ils constituent un outil essentiel pour lever les obstacles sociaux, géographiques ou matériels susceptibles de limiter les ambitions et les parcours des élèves.**

Cette vocation se traduit dans le profil des jeunes accueillis : 65,59 % des élèves internes sont issus de catégories socioprofessionnelles défavorisées ou moyennes, soit près de deux élèves sur trois. L'internat d'excellence permet ainsi à des jeunes qui ne disposent pas toujours, dans leur environnement quotidien, de conditions pleinement propices aux apprentissages de bénéficier d'un accompagnement renforcé et d'un cadre sécurisant.

Tout au long de la semaine, les élèves profitent d'un suivi pédagogique personnalisé, d'une aide au travail personnel et de temps de révision encadrés. Des activités sportives, culturelles et collectives complètent cet accompagnement afin de développer leur autonomie, leur ouverture, leur confiance en eux et leur sens des responsabilités.

Grâce à la diversité des formations proposées, l'internat permet également aux élèves de rejoindre un établissement correspondant à leur projet, y compris lorsqu'il est éloigné de leur domicile. Il favorise ainsi l'accès à des parcours ambitieux, contribue à réduire les inégalités territoriales et donne à chacun les moyens de réussir et de s'épanouir.

**→ DANS LES ALPES-MARITIMES**
1 Collège Jean-Baptiste Rusca, Saint-Dalmas-de-Tende - 2 Collège L'Eau Vive, Breil-sur-Roya 3 Collège Saint-Blaise, Saint-Sauveur-sur-Tinée - 4 Collège Auguste Blanqui, Puget-Théniers - 5 Collège La Vésubie-Jean Salines, Roquebillière - 6 Collège Jean Franco, Saint-Étienne-de-Tinée - 7 Lycée international, Centre International de Valbonne - 8 Lycée hôtelier Paul Augier, Nice - 9 Lycée Pierre et Marie Curie, Menton - 10 Lycée de la Montagne, Valdeblore

**→ DANS LE VAR :**
11 Collège Le Fenouillet, La Crau - 12 Lycée du Val d'Argens, Le Muy - 13 Lycée professionnel Gallieni, Fréjus - 14 Lycée Jean Moulin, Draguignan

## SOUTENIR LES TERRITOIRES RURAUX ET FAVORISER L'AMBITION SCOLAIRE DES ÉLÈVES

**Dans le cadre de sa politique en faveur de l'égalité des chances et des territoires, l'académie conduit une action volontariste à destination des territoires ruraux. Deux territoires éducatifs ruraux (TER) ont été mis en place dans la Roya et le Verdon en 2023-2024, en complément des observatoires départementaux des dynamiques rurales.**

**FOCUS**

### Dans la Roya, le territoire devient un terrain d'apprentissage

Dans les Alpes-Maritimes, le TER Roya, mis en place en septembre 2024, regroupe huit établissements, dont deux collèges, et vise à développer l'ambition des jeunes, créer un territoire éducatif et de formation et promouvoir le bien-être, la santé, la prévention et la vie sociale :

- projet LéA - Devenir « co-auteur » de son territoire : mise en place d'un sentier d'interprétation en utilisant en support la terrasse agricole, élément central pour l'aménagement de ce territoire
- développement de dispositifs EMILE
- projet Erasmus+ autour de la résilience en lien avec la Belgique et l'Italie
- renforcement des compétences scientifiques via la création d'aires terrestres éducatives
- organisation d'événements fédérateurs : festidanse et festisciences (de la maternelle au collège)
- projet d'ouverture CHAM au collège de Tende

**LES CHIFFRES CLÉS**

**L'académie de Nice compte :**
**→ 54 cordées de la réussite**
**→ 92 établissements engagés,**
**→ près de 100 enseignants référents**
**→ 4 500 élèves bénéficiaires**

**La dynamique des cordées se renforce particulièrement dans les territoires prioritaires :**
**→ Plus de 60 % des projets concernent les RECT,**
**→ 84 % des collèges situés en RECT sont encordés,**
**→ 68 % des collégiens bénéficiaires sont issus de ces réseaux.**

## CORDÉES DE LA RÉUSSITE : OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

**Les Cordées de la réussite favorisent l'égalité des chances en accompagnant les collégiens et les lycéens dans la construction de leur projet d'orientation. Elles associent un établissement d'enseignement supérieur, appelé « tête de cordée », à plusieurs collèges et lycées. Les élèves peuvent ainsi découvrir des formations et des métiers, rencontrer des étudiants et des professionnels, développer leur confiance en eux et élargir leurs ambitions.**

**FOCUS**

### Trouver sa voie et faire entendre sa voix

Portée par Université Côte d'Azur, le CNRS, l'IPMC et l'Inserm, la cordée « Orientation et Réussite » réunit six établissements des Alpes-Maritimes : les collèges Pablo-Picasso, Simone-Veil et George-Sand, les lycées René-Goscinny et Honoré-d'Estienne-d'Orves, ainsi que le lycée international de Valbonne. Elle accompagne 191 élèves, dont 111 bénéficient d'un tutorat assuré par 13 tuteurs. Parmi les bénéficiaires, 64 sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville et 106 sont des filles.

Tout au long de l'année, les élèves rencontrent des chercheurs, des étudiants et des professionnels, visitent des laboratoires et des établissements d'enseignement supérieur et participent à des ateliers d'écriture, d'éloquence ou de gestion du stress. Ces expériences les aident à mieux connaître les formations et les métiers, mais aussi à exprimer leurs aspirations et à se projeter dans l'avenir.

Point d'orgue du parcours, le concours « Mon Orientation en 120 secondes » invite chaque élève à présenter son projet personnel devant un jury. En deux minutes, les jeunes apprennent à faire entendre leur voix avec clarté et conviction afin de lutter contre l'autocensure et donner à chaque élève les moyens de devenir acteur de son avenir.

**VIDÉO**

**Encourager la mobilité en voie professionnelle**

# 2.4 Forger l'esprit critique

**L'ESSENTIEL** À l'heure où les fausses informations circulent de manière importante, l'esprit critique est plus indispensable que jamais à l'exercice de la citoyenneté. Nos élèves ont besoin d'apprendre à discerner le vrai du faux, à développer une pensée complète et complexe, et à comprendre les enjeux démocratiques.

- L'éducation aux médias et à l'information (EMI) permet d'engager les élèves dans un parcours de formation à la citoyenneté républicaine.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### COMPRENDRE L'INFORMATION POUR MIEUX EXERCER SON ESPRIT

**L'académie de Nice déploie une politique ambitieuse d'éducation aux médias et à l'information (EMI), afin de renforcer l'esprit critique des élèves et leur capacité à comprendre la fabrication de l'information.** Des ateliers sont organisés dans de nombreux établissements autour des transformations liées à l'intelligence artificielle, des fausses informations et du fact-checking. Des projets académiques tels que « Chasseurs d'actu » et « Les Irréductibles Crayons » permettent également aux élèves de décrypter l'actualité, d'analyser les images et de produire leurs propres reportages ou illustrations. Avec les médias, des immersions pendant la Semaine de la presse et des médias dans l'École leur donnent l'occasion de participer à de véritables conférences de rédaction. Enfin, l'académie développe la pratique du journalisme par la webradio, le podcast et l'interview, notamment auprès des jeunes officiels de l'UNSS et des lycéens engagés dans la vie lycéenne.

→ ***RDV :*** *Semaine de la presse et des médias dans l'école : troisième semaine de mars 2027*

***On compte sur vous !***
Parce que vous êtes au contact quotidien de l'information, de ses sources et de ses modes de fabrication, vous avez un rôle essentiel à jouer dans l'éducation aux médias et à l'information. Votre engagement auprès des élèves permet de rendre plus concrète la compréhension du travail journalistique, de développer le discernement face aux contenus qui circulent, notamment en ligne, et de renforcer l'esprit critique. En partageant votre expérience de terrain, vous contribuez à former des citoyens éclairés, capables de s'informer de manière responsable et de prendre part au débat démocratique.

**VIDÉO**
**Retour sur la semaine de la presse et des médias 2026**

# 2.5 Le lycée professionnel, un choix d'avenir

**L'ESSENTIEL** Après la 3e, un tiers des jeunes poursuivent leur formation en voie professionnelle, dans l'un des 2 070 lycées professionnels ou polyvalents qui accueillent 667 200 jeunes. **Le lycée professionnel adapte son offre de formation pour leur assurer une insertion professionnelle réussie, immédiate ou après poursuite d'études.**

- Depuis 2023, la part d'élèves de 3e souhaitant s'orienter en voie professionnelle augmente chaque année, mettant ainsi fin à plusieurs années de baisse.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

**Le lycée professionnel constitue une voie de formation ambitieuse et valorisante, qui permet à chaque élève de construire progressivement son projet d'avenir, en lien étroit avec les métiers et les besoins des territoires. Dans l'académie de Nice, la voie professionnelle accueille 18 538 élèves répartis dans les 44 lycées professionnels ou polyvalents.**

**FOCUS**

### La section de baccalauréat professionnel aéronautique de Costebelle

Le lycée polyvalent Costebelle de Hyères a ouvert une section de baccalauréat professionnel aéronautique option systèmes.

Grâce à un écosystème riche et mobilisé (UIMM, CFAI, AIACP, base aéronavale de Hyères, gendarmerie nationale, Babcock, Turgis & Gaillard…), les élèves bénéficient de conditions d'apprentissage uniques :

- mise à disposition d'équipements de pointe (sous-systèmes, avion, hélicoptère) par nos partenaires
- formation aux drones de combat
- heures de vol proposées aux élèves volontaires

Ce projet incarne une dynamique partenariale exemplaire au service de l'attractivité du territoire et de l'insertion professionnelle des jeunes, en particulier dans une filière stratégique pour notre souveraineté nationale.

### WORLDSKILLS : RÉVÉLER LES TALENTS, FAIRE RAYONNER LES MÉTIERS

**Les WorldSkills sont une compétition mondiale destinée aux jeunes professionnels de moins de 23 ans, en formation ou en emploi. Dans 69 métiers, elle reconnaît et valorise leurs compétences et donne à voir les savoir-faire et les formations. Aux finales nationales, du 16 au 18 octobre 2025 à Marseille, plus de 25 000 jeunes de la région académique ont découvert les épreuves et les métiers en compétition.**

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur organisera les finales régionales au printemps 2027, avec l'objectif qu'au minimum un élève par établissement se présente au concours.

**De l'académie de Nice à Shanghai : un candidat au rendez-vous mondial**
Cette qualification consacre un parcours d'exigence, de maîtrise technique et de préparation, et illustre les perspectives d'excellence offertes par la voie professionnelle.

*→ **RDV :** Du 22 au 27 septembre 2026, un jeune apprenti issu de l'académie de Nice participera aux finales mondiales WorldSkills à Shanghai en « CAO Ingénierie mécanique ».*

© Stéphanie Lacombe - MEN

3

# L'École au cœur de l'épanouissement et de la protection des enfants

Pour apprendre, grandir et s'épanouir, un enfant doit être protégé contre toutes les formes de violences, écouté et pris en charge en cas de difficulté de santé physique ou mentale. L'École doit demeurer un havre, à l'intérieur duquel les enfants et les jeunes se sentent protégés, et où ils peuvent se tourner vers des adultes de confiance.

Notre premier devoir est de prévenir et détecter les violences sexuelles sur mineurs. Nous ne pouvons accepter que 10 % des mineurs aient déjà subi des violences sexuelles, à plus de 80 % dans le cercle familial, et nous devons exclure tout risque d'atteinte aux mineurs dans l'enceinte scolaire. C'est pour cette raison que, pour la première fois cette année, tous les élèves de la grande section à la terminale se verront proposer un questionnaire adapté, parallèlement à l'enquête annuelle contre le harcèlement et, à l'issue, un entretien avec des adultes de confiance. Pour ne plus jamais laisser des crimes sur mineurs enfouis sous une chape de silence.

Nous devons également poursuivre le combat contre toutes les formes de violence, et singulièrement le harcèlement. Si beaucoup a été fait, ce combat doit être mené avec une détermination absolue pour faire reculer ce fléau qui frappe tant de nos élèves.

Enfin, nous devons veiller à la santé mentale de nos jeunes, et notamment de réduire leur exposition aux écrans. Les effets délétères de la surexposition aux écrans et aux réseaux sociaux sont désormais connus et scientifiquement démontrés. C'est pour cette raison que, sous l'impulsion du Président de la République, nous promouvons une scolarité sans téléphone, sauf exceptions autorisées par les établissements, et que nous renforçons les effectifs des infirmières et infirmiers scolaires, psychologues de l'éducation nationale et assistantes et assistants sociaux.

Mais lutter contre l'exposition aux écrans suppose de proposer des alternatives, qui permettent à nos élèves de s'épanouir et de se retrouver. C'est tout le sens de la politique portée en matière d'éducation artistique et culturelle et d'éducation physique et sportive.

Protéger nos élèves contre toute forme d'atteinte, c'est faire de l'École un sanctuaire et un espace de confiance pour tous les élèves de France.

**Édouard Geffray**
Ministre de l'Éducation nationale

# 3.1 La protection des enfants contre les violences sexistes et sexuelles : une priorité absolue

**L'ESSENTIEL** **La protection de nos enfants est une priorité absolue.**

- **Avec plus de 80 000 signalements par an, l'École demeure en effet le premier lieu de détection des violences faites aux enfants.**
- Non seulement l'École doit, en elle-même, demeurer pour tous les élèves un abri face aux tourments extérieurs, mais elle constitue aussi un lieu refuge au sein duquel les mineurs peuvent dénoncer les violences qu'ils subissent.
- Premier espace de socialisation qui rassemble tous les enfants et les adolescents, l'École joue notamment un rôle clé pour repérer et prévenir les violences sexistes et sexuelles (VSS).
- **L'École ne peut tolérer aucune forme de violence sexiste ou sexuelle.** Prévenir, repérer et agir, c'est protéger les élèves aujourd'hui, mais aussi construire une société plus respectueuse et plus égalitaire demain.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### UN QUESTIONNAIRE UNIVERSEL SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Afin de renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, tous les élèves, de la grande section à la terminale, rempliront dès cette année scolaire, en même temps que le questionnaire harcèlement, un questionnaire sur les VSS. Ce questionnaire sera adapté à l'âge des élèves. Les professionnels sociaux et de santé du ministère seront mobilisés pour accueillir la parole des enfants qui souhaitent parler à un adulte de confiance et les orienteront au besoin vers les services compétents.

### LES QUESTIONNAIRES « BRISONS LE SILENCE »

**Le questionnaire « Brisons le silence, agissons ensemble » vise une meilleure détection des situations à risque et une écoute renforcée de la parole des élèves.**

- Obligatoires dans les établissements publics et privés sous contrat à la rentrée 2026.
- Pour tous les élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées qui résident en internat
  - passation en ligne deux fois par an
  - de façon anonyme ou nominative au choix
  - après information préalable des parents d'élèves.
- Proposés au retour de voyages avec nuitée(s).

## FOCUS
### La liste noire

- La protection des mineurs suppose de pouvoir prévenir l'emploi et le réemploi d'un professionnel écarté pour des faits portant atteinte à leur intégrité, y compris lorsqu'il change d'employeur ou de secteur d'activité.
- Le Gouvernement porte ainsi, dans le cadre du projet de loi relatif à la protection des enfants, la création d'un dispositif de partage d'informations entre les différents secteurs accueillant des mineurs : éducation nationale, jeunesse et sport (dont activités périscolaires et secteur sportif). Ce dispositif concernera tous les personnels, quel que soit leur statut, dans les structures publiques comme privées.
- Il permettra d'éviter qu'une personne écartée dans un secteur pour des faits portant atteinte à l'intégrité des mineurs puisse être recrutée dans un autre secteur au contact d'enfants.
- Dès l'adoption de la loi, le ministère pourra engager la mise en œuvre de ce dispositif, pour assurer une protection continue des mineurs au-delà des changements d'établissement, d'employeur ou de secteur d'activité.

## L'EVAR ET L'EVARS, POUR ÉDUQUER AU RESPECT ET PRÉVENIR LES VIOLENCES

**L'académie de Nice déploie une stratégie ambitieuse en matière d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVAR–EVARS), fondée sur une progression cohérente de l'école au lycée. Cette politique repose sur un pilotage académique renforcé, la formation des personnels, l'accompagnement des établissements et la constitution d'un réseau de référents et de personnes ressources.** L'académie aide les équipes à construire leur projet EVARS grâce à des outils de diagnostic, des formations adaptées à leurs besoins et l'appui des référents académiques et départementaux. Les actions conduites permettent d'aborder les relations aux autres, le respect de chacun, l'égalité entre les filles et les garçons, ainsi que la prévention des discriminations et des violences.

### LES CHIFFRES CLÉS

→ **515** journées-stagiaires de formation consacrées à l'EVARS
→ **290** personnels formés
→ **103** professeurs référents EVARS déployés dans les établissements publics et privés
→ **2** webinaires académiques réunissant les équipes de direction du premier et du second degré pour accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes.
→ **Une** stratégie académique commune garantissant la continuité entre l'EVAR à l'école primaire et l'EVARS au collège et au lycée

# 3.2 Limiter l'exposition aux écrans : pour la première fois, une scolarité complète sans téléphone portable

**L'ESSENTIEL** **Réduire l'exposition des jeunes aux écrans est un enjeu sociétal majeur, à la fois éducatif, de santé et d'équilibre des temps de vie.** Il s'agit d'un préalable pour accompagner les élèves vers un usage du numérique préservant leur capacité à exercer leur esprit critique.

- **L'interdiction du téléphone portable au lycée** vise à garantir des conditions propices aux apprentissages et rétablir du lien social entre les élèves. La scolarité complète des élèves se déroulera donc désormais sans téléphone.
- **L'École accentue son action en faveur d'un numérique raisonné,** fondé sur une éducation au numérique, aux médias et à l'information.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

**L'académie de Nice fait de la protection de la santé mentale et du bien-être des élèves une priorité de sa politique numérique. L'objectif est de permettre aux jeunes de bénéficier des apports du numérique pour apprendre, créer et comprendre le monde, tout en les protégeant contre les effets d'une connexion permanente sur leur attention, leur repos, leurs relations sociales et le climat scolaire.**

Cette démarche repose sur un principe d'équilibre : des outils numériques au service des apprentissages, sans qu'ils prennent le pas sur les temps de concentration, les échanges entre élèves, l'activité physique et les temps de déconnexion.

### METTRE LE TÉLÉPHONE EN PAUSE POUR PRÉSERVER L'ATTENTION ET LES RELATIONS ENTRE ÉLÈVES

**Dans tous les collèges de l'académie, les équipes de direction mettent en place une organisation permettant l'application effective de l'interdiction du téléphone portable, en dehors des dérogations prévues par le règlement intérieur.**

Au-delà du respect de cette interdiction, il s'agit de créer, pendant le temps scolaire, un environnement plus favorable à la concentration, aux apprentissages et aux interactions entre élèves. La mise à distance du téléphone contribue également à limiter les sollicitations permanentes, la pression liée aux réseaux sociaux et les situations susceptibles d'altérer le climat scolaire.

Cette démarche associe l'ensemble de la communauté éducative et s'adapte aux réalités de chaque établissement.

**FOCUS**

### Au collège, mettre le téléphone en pause pour mieux apprendre

Dans le Var, les collèges de Saint-Cyr-sur-Mer et de Fréjus expérimentent une démarche fondée sur la construction collective d'une charte, à laquelle les élèves sont pleinement associés. Au collège Romain-Blache de Saint-Cyr-sur-Mer, la charte numérique et le contrat de sincérité déjà engagés responsabilisent les élèves et contribuent à instaurer un climat scolaire plus serein.

Dans les Alpes-Maritimes, neuf collèges sont déjà équipés de pochettes verrouillables dans lesquelles les élèves déposent leur téléphone pendant leur présence dans l'établissement :

- le collège Beltrame à Pégomas ;
- le collège Blanqui à Puget-Théniers ;
- le collège Maurois à Menton ;
- les collèges Daudet, Nucéra, Fabre et Ségurane à Nice ;
- le collège des Bréguières à Cagnes-sur-Mer ;
- le collège des Mûriers à Cannes.

Sept collèges supplémentaires doivent être équipés à la rentrée 2026 : Pablo-Picasso à Vallauris et La Bourgade à La Trinité, ainsi que Saint-Blaise à Saint-Sauveur-sur-Tinée, Les Mimosas à Mandelieu, Jean-Franco à Saint-Étienne-de-Tinée, Sidney-Bechet à Antibes et Marcel-Pagnol à Saint-Laurent-du-Var.

Ce déploiement s'accompagne d'une évaluation anonyme des usages du smartphone afin de mieux comprendre les pratiques et les besoins des élèves. Des actions de sensibilisation sont également conduites par des psychiatres addictologues, en partenariat avec le Département, pour aider les jeunes à identifier les risques liés à l'hyperconnexion et à adopter des habitudes numériques plus protectrices.

## ÉTENDRE LA DÉMARCHE AUX LYCÉES

**À la rentrée 2026, cette dynamique s'étendra aux lycées. Les personnels de direction préparent une modification concertée des règlements intérieurs afin d'instaurer un cadre partagé, compréhensible et protecteur.**

Le règlement intérieur devra :

- affirmer le principe d'interdiction du téléphone portable et des autres objets connectés ;
- préciser les dérogations prévues par la loi ou décidées par l'établissement ;
- définir les modalités de confiscation, qui devront figurer parmi les punitions prévues.

Cette évolution doit permettre de préserver les temps d'apprentissage et de favoriser un usage plus conscient du téléphone, adapté à l'âge et à l'autonomie des lycéens.

## FORMER LES PERSONNELS POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES

**La protection des élèves suppose enfin que les personnels disposent de repères communs pour identifier les usages problématiques, expliquer les règles et accompagner le développement d'une citoyenneté numérique responsable.**

# 3.3 Développer les alternatives aux écrans : renforcer l'accès à la culture

**L'ESSENTIEL** Dans un contexte marqué par l'omniprésence des écrans, l'isolement qu'ils peuvent favoriser et la persistance des inégalités d'accès à la culture, **l'École doit offrir à tous les élèves des expériences qui rassemblent,** ouvrent aux autres et donnent accès à une culture commune. L'éducation artistique et culturelle y contribue pleinement : elle réduit les inégalités, crée des espaces de sociabilité et fait vivre un patrimoine commun qui unit notre jeunesse.

- La limitation de l'usage des écrans à l'école s'accompagne du **développement d'alternatives concrètes** qui favorisent les échanges, la pratique collective, la créativité et l'ouverture au monde.
- L'éducation artistique et culturelle permet à chaque élève, quelle que soit son origine sociale ou territoriale, de rencontrer des œuvres, des artistes et des lieux de culture et de construire une culture générale commune.
- **La lecture, pratique d'émancipation, d'imagination et de concentration, est renforcée** comme une alternative essentielle aux usages numériques et un levier majeur de réussite scolaire.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : UN ACCÈS À LA CULTURE ET À LA SOCIABILITÉ

**L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une démarche qui vise à offrir à tous les élèves du territoire, quels que soient leur origine, leur milieu, leur trajectoire, une rencontre active avec l'art et la culture.** Elle repose sur trois piliers :

- l'acquisition de connaissances ;
- la pratique artistique ;
- la rencontre avec les œuvres et les professionnels de la culture.

**L'EAC n'est pas une initiation passive, mais une expérience collective qui favorise la coopération, l'écoute et la création partagée, renforçant ainsi le vivre-ensemble en dépassant les singularités de chacun. Elle incarne ainsi une réponse concrète aux fractures sociales et au besoin de cohésion collective.**

**Les 8 domaines de l'EAC :**

- Spectacle vivant
- Musique
- Arts et patrimoine
- Cinéma et audiovisuel
- Livre et lecture
- Éducation aux médias et à l'information
- Culture scientifique, technique et industrielle
- Mémoire

### PART D'ÉLÈVES AYANT VÉCU AU MOINS UNE ACTION EAC (PUBLIC ET PRIVÉ SOUS CONTRAT)

PREMIER DEGRÉ

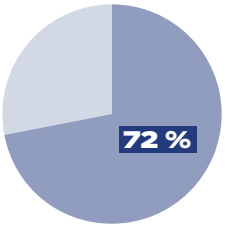


↗ 2025 : 64 %
↗ National : 56 %

SECOND DEGRÉ

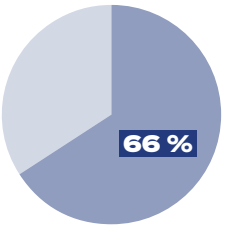


↘ 2025 : 75 %
= National : 66 %

### LES CHIFFRES CLÉS

→ **89 %** des écoles engagées dans au moins une action EAC (contre **83 %** l'année précédente)
→ **99 %** des établissements du second degré engagés dans au moins une action EAC
→ plus de **800** structures culturelles partenaires

FOCUS

## À CANNESERIES, les élèves passent de spectateurs à acteurs

À travers son partenariat avec CANNESERIES, engagé depuis la création du Festival international des séries, l'académie de Nice confirme la place centrale donnée à l'éducation artistique et culturelle. Projections, rencontres, masterclass, réalisation de webséries et participation à un jury lycéen permettent aux élèves de découvrir les œuvres, les lieux emblématiques de la Croisette, et les métiers de l'audiovisuel.

Parmi les actions phares, CANNES MINI-SÉRIES valorise le travail mené tout au long de l'année par les établissements de l'académie. Les élèves réalisent une websérie autour d'une thématique commune, présentée ensuite sur grand écran, notamment au Palais des Festivals. En 2026, la série « Sous les auspices de Marcel », inspirée de l'univers de Marcel Pagnol, a illustré la richesse de ce projet collaboratif, mêlant écriture, réalisation, musique, travail collectif et immersion concrète dans la création audiovisuelle.

Le Jury lycéen constitue également une expérience forte de formation du regard critique. Les jeunes jurés découvrent les œuvres en amont, assistent aux projections de la sélection officielle, échangent avec des professionnels, débattent et remettent leur prix. Cette démarche les place en véritables spectateurs engagés, capables d'argumenter, de confronter leurs points de vue et de participer à une délibération collective.

Cette dynamique mobilise chaque année de nombreux collégiens et lycéens : environ 700 élèves participent aux journées scolaires, près de 400 prennent part au projet de websérie, près de 800 assistent aux projections, et 8 lycéens composent le Jury Lycéen CANNESERIES.

VIDÉO

**Cannes mini-séries : les élèves passent derrière la caméra**

## « CET ÉTÉ, JE LIS ! » : RENOUER AVEC LE PLAISIR DE LIRE

**Lancée en 2025 et reconduite pour une deuxième édition, l'opération nationale « Cet été, je lis ! » part d'un constat préoccupant : les jeunes consacrent en moyenne dix fois plus de temps aux écrans qu'à la lecture de loisirs.**

Afin d'encourager les élèves à renouer avec le plaisir de lire pendant la période estivale, chaque élève de CM2 a reçu un exemplaire des Métamorphoses d'Ovide, enrichi d'une nouvelle traduction destinée à en faciliter l'accès au jeune public. L'ouvrage, illustré par l'artiste Alice Chemama, est accompagné de jeux pédagogiques conçus pour favoriser l'appropriation des textes.

Les illustrations originales, associées à chaque extrait, ont été pensées pour créer un univers visuel stimulant et susciter l'envie de découvrir ces récits mythologiques.

Au-delà de la découverte estivale, ce livre constitue également un véritable support de transition pédagogique : les élèves retrouveront ces mythes et personnages lors de leur entrée en classe de sixième, dans le cadre des cours de français.

VIDÉO

**Cet été je lis : interview des élèves**

# 3.4 Encourager l'activité physique et sportive

**L'ESSENTIEL** **Faire du sport une habitude de vie pour chaque enfant est un enjeu éducatif, de cohésion nationale et de santé publique dans un contexte où la sédentarité progresse chez les jeunes.** Parce que le sport contribue à la réussite scolaire autant qu'au bien-être des élèves, investir dans l'activité physique à l'école, c'est investir dans l'avenir de la jeunesse et de la Nation. Développer la pratique sportive, c'est aussi offrir aux jeunes une alternative aux écrans.

- **Les 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ) à l'école primaire** contribuent à ancrer la pratique d'une activité physique dans les habitudes de vie des enfants.
- **Le savoir-nager** est un savoir fondamental sportif que les enfants doivent maîtriser avant l'adolescence.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### UNSS : LE SPORT SCOLAIRE, ÉCOLE DE L'ENGAGEMENT

**Avec plus de 34 000 licenciés et 1 100 rencontres sportives organisées, l'académie confirme son rôle moteur au sein de la 2ème fédération sportive de France, première fédération féminine. Cet engagement s'inscrit dans le plan académique du sport scolaire 2024-2028, qui place au cœur de son action la santé, l'innovation et la responsabilisation des jeunes, en relation avec le projet académique de l'académie de Nice.**

→ ***RDV :*** *Journée du sport scolaire : 16 septembre 2026 - Lycéenne Plage du Mourillon à Toulon & Stade Des Bouillides Valbonne*
→ ***RDV :*** *Semaine Olympique et paralympique 26/27 : printemps 2027*

**VIDÉO**
**Semaine Olympique et Paralympique (SOP)**

**VIDÉO**
**Les jeunes officiels de l'UNSS**

## LES CHIFFRES CLÉS

*UNSS*

→ **34 014** licenciés dont **39,3 %** de filles
→ **112** équipes de l'académie ayant participé à un championnat de France dont **5** titres champions de France et **21** podiums
→ **113** équipes qualifiées en championnat interacadémique et **31** titres interacadémiques
→ **1 105** rencontres sportives
→ **908** évènements, **3** championnats de France organisés (Futsal Lycée Fille, Escrime et Jeux de l'UNSS)
→ **4 481** jeunes officiels engagés dont :
  → **2 920** jeunes arbitres
  → **2 394** jeunes coachs
  → **1 520** jeunes juges
  → **273** jeunes organisateurs
  → **375** jeune secouristes
  → **194** jeunes écoresponsables
  → **66** jeunes reporters

## SAVOIR NAGER : UNE COMPÉTENCE ESSENTIELLE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

**Dans un contexte marqué chaque été par de trop nombreuses noyades accidentelles — dans le Var, 84 noyades ont été recensées sur le seul mois de juillet 2025, soit quasiment autant que sur l'ensemble de la saison estivale 2024 (87) —, l'apprentissage du « savoir nager en sécurité » constitue un enjeu majeur de santé publique et d'éducation.**

Le programme « Savoir nager en sécurité » vise à **favoriser des acquisitions plus rapides et durables en milieu aquatique grâce à la répétition rapprochée de situations pédagogiques variées** : entrée dans l'eau, immersion, équilibre, propulsion, respiration et prise d'informations dans l'environnement.

Il permet ainsi aux élèves de construire progressivement leur autonomie et leur sécurité dans l'eau, tout en développant des compétences transversales essentielles telles que la confiance en soi, la persévérance et la capacité d'adaptation à une situation nouvelle.

Le parcours conduit à l'acquisition de **l'Attestation du Savoir-Nager en Sécurité (ASNS)**, compétence de référence garantissant une autonomie minimale pour évoluer en sécurité en milieu aquatique.

**Le déploiement du dispositif à grande échelle permet ainsi à un nombre croissant d'élèves d'acquérir ces compétences essentielles.**

**Au cours de l'année scolaire, près de 14 000 élèves de CM1 et/ou CM2 ont bénéficié du programme « Savoir nager en sécurité », et plus de 10 000 attestations ont été délivrées.**

# 3.5 Prévenir les violences, faire vivre la culture du respect

**L'ESSENTIEL** **L'École de la République ne peut remplir pleinement sa mission que dans un climat de confiance, de respect et de sécurité.** Levier déterminant de la réussite des élèves, l'amélioration du climat scolaire repose sur une approche structurée, fondée sur la recherche et l'évaluation des pratiques.

- **Les actions de prévention, de repérage et de lutte contre toutes les formes de violence sont renforcées** pour offrir à tous les élèves un environnement scolaire serein.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

**L'académie de Nice ne tolère aucune forme d'atteinte aux personnes, à la sécurité, aux valeurs de la République et aux biens. Chaque situation signalée fait l'objet d'un traitement systématique et rigoureux afin de garantir à tous les élèves et personnels un environnement scolaire sûr, serein et respectueux.**

### LES CHIFFRES CLÉS

*Sécurité*

**→ Part des différentes typologies d'atteintes**

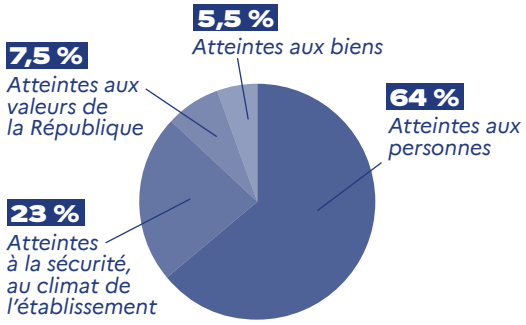


**↗ Augmentation des signalements de faits de violence**
**↘ Diminution des faits les plus graves**

### L'ACTION DE L'ACADÉMIE

**→ 2 120 personnels formés à la gestion des conflits**
**→ 676 personnels de direction formés à la gestion de crise (dont 100 % des Inspecteurs de l'éducation Nationale) en deux années scolaires**
**→ 26 personnels référents radicalisation formés**

## HARCÈLEMENT SCOLAIRE : UNE MOBILISATION COLLECTIVE QUI SE RENFORCE

**La lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité de l'académie de Nice. Prévenir, repérer et agir rapidement sont essentiels pour garantir à chaque élève un environnement scolaire sûr, respectueux et propice aux apprentissages.**

Le déploiement du programme pHARe se poursuit à un rythme soutenu, avec 96,4 % des établissements désormais labellisés. Cette dynamique s'accompagne d'un renforcement de la formation des personnels : plus de 600 nouveaux inscrits ont rejoint le parcours d'autoformation M@gistère et 449 stagiaires sont engagés dans les parcours destinés aux équipes ressources. Le réseau académique de formateurs continue également de se développer.

Les élèves sont pleinement associés à cette mobilisation. **Les temps forts académiques ont sensibilisé plus de 220 000 écoliers, collégiens et lycéens. Le réseau des élèves ambassadeurs se renforce lui aussi, avec plus de 5 000 jeunes formés dans les Alpes-Maritimes et le Var** et des rencontres départementales permettant de partager les expériences et les bonnes pratiques.

Les familles occupent également une place essentielle dans la prévention du harcèlement. L'information des parents est désormais largement déployée dans les écoles, collèges et lycées. L'expérimentation des parents ambassadeurs vient renforcer cette implication, avec 157 parents déjà engagés au sein de trois cohortes.

Enfin, l'académie développe une réponse collective à l'échelle des territoires. Les partenariats avec les collectivités, les associations d'aide aux victimes et de prévention, les médiateurs, les structures de parentalité ainsi que les acteurs du numérique et de la justice restaurative se multiplient. Cette mobilisation partenariale permet de renforcer la prévention, l'accompagnement et la prise en charge des situations de harcèlement au plus près des élèves.

→ ***RDV :*** *jeudi 5 novembre 2026 pour la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école*

### LES CHIFFRES CLÉS

→ **96,5 %** d'établissement labellisés pHARe (Programme d'Actions pour lutter contre le Harcèlement et l'intimidation à l'École) contre **81,54 %** en 2024-2025.
→ **95,8 %** de participation à la journée « Non au harcèlement », contre **72 %** en 2024-2025
→ **204** élèves élus ambassadeurs
→ **157** parents participant à l'expérimentation parents ambassadeurs
→ **20** conventions de partenariat signées avec les collectivités territoriales

**VIDÉO**
**Prix non au harcèlement**

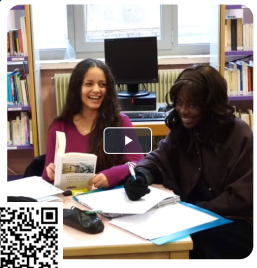

**VIDÉO**
**NAH2026 : Vidéo lauréate du Prix national Prévention du harcèlement sexiste et sexuel (lycée Jean Aicard, Hyères)**

Arbre de la tolérance
réalisé par les élèves
du collège Charles-Péguy d'Arras

ARBRE DE LA TOLERANCE

© Collège Charles Péguy, Arras - MEN

4

# L'École au cœur de la République

L'École de la République ne fait pas qu'instruire et protéger. Elle unit les élèves en leur permettant de devenir des citoyens libres, éclairés, dotés des mêmes droits et des mêmes devoirs. Elle est le berceau de leur destinée partagée, quelles que soient leurs origines ou leurs convictions. Elle est un lieu où chaque élève, chaque famille, chaque personnel doit être respecté et en confiance.

Unir, c'est partager une destinée commune, mais aussi un ensemble de principes et de valeurs, et un legs commun. La République n'est pas une nostalgie, c'est un projet et une promesse. Comprendre et s'approprier ces principes et ce legs, c'est participer à un même destin.

C'est pourquoi les principes et valeurs de la République sont au cœur de l'École. Ils sont un ciment et un avenir. Aucune atteinte à ces principes et valeurs ne peut être tolérée. Les équipes académiques dédiées, renforcées par la formation de 900 000 agents depuis 2021, veillent ainsi à ce que l'École reste ce lieu où l'on apprend à vivre ensemble, dans le respect des différences et l'attachement aux principes communs. Chaque jour, à l'École, nos élèves font l'expérience de la force des principes qui fondent notre société. Nous devons, en retour, combattre à l'École comme dans la société les poisons du racisme, de l'antisémitisme et de toutes les formes de haine.

C'est également dans cet esprit que la commémoration du 11 novembre, journée nationale de la Victoire et de la Paix et d'hommage aux Morts pour la France, sera organisée dans toutes les écoles et établissements scolaires. Parce que nos élèves doivent savoir d'où nous venons, pour savoir où nous allons.

Au-delà, pour permettre un climat scolaire apaisé, le lien avec les familles est essentiel – car la réussite des élèves se construit aussi dans un dialogue permanent avec elles. En valorisant le rôle des parents, l'École renforce ce partenariat indispensable, tout en rappelant que le respect de l'autorité éducative est une condition de ce dialogue.

Une École au cœur de la République, c'est enfin l'ambition d'une École accueillante pour tous : garantir à chaque élève, quelles que soient ses différences ou ses difficultés, les conditions pour apprendre et s'épanouir pleinement.
**Une École qui instruit, protège et unit : voilà notre engagement pour la jeunesse.**

**Édouard Geffray**
Ministre de l'Éducation nationale

# 4.1 Renforcer le partenariat avec les familles

**L'ESSENTIEL** L'École ne peut pleinement réussir sa mission qu'en lien étroit avec les familles. C'est pourquoi **le ministère de l'Éducation nationale fait du renforcement de la relation entre l'École et les familles l'une de ses priorités de la rentrée 2026.**

- Cette démarche vise à **renforcer la confiance entre l'École et les parents, à soutenir la coéducation et à mieux faire comprendre les attentes de l'institution.**
- Elle réaffirme également **le rôle essentiel des parents dans la réussite des élèves, le respect de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs,** au premier rang desquels le respect dû aux professeurs comme figures d'autorité.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

**FOCUS**

### Des parents ambassadeurs engagés contre le harcèlement

Après une première expérimentation menée en 2024-2025, l'académie de Nice poursuit le déploiement du dispositif des parents ambassadeurs contre le harcèlement, inscrit dans le cadre du programme pHARe. Son objectif est de renforcer le dialogue et la confiance entre les familles et les équipes éducatives, tout en associant davantage les parents aux actions de prévention conduites dans les établissements.

Formés et engagés par la signature d'une charte, les parents ambassadeurs interviennent comme relais d'information et acteurs de sensibilisation. Ils contribuent à mieux faire connaître aux familles les mécanismes du harcèlement scolaire, les personnes ressources et les procédures existantes. Ils peuvent également orienter les parents vers les interlocuteurs compétents et participer à des temps d'échange ou à des actions favorisant le respect, l'écoute et la bienveillance.

Leur rôle est clairement défini : ils n'interviennent pas dans le traitement des situations individuelles et ne se substituent pas aux professionnels. Leur action facilite la circulation de l'information et contribue à construire une communauté éducative pleinement mobilisée pour offrir à chaque élève un environnement scolaire serein et sécurisé.

En 2025-2026, trois cohortes réunissant 157 parents ambassadeurs ont été formées dans les Alpes-Maritimes et le Var. L'assiduité et le fort intérêt exprimé par les participants témoignent de la volonté des familles de prendre toute leur place dans la prévention du harcèlement et l'amélioration du climat scolaire.

# 4.2 Transmettre et faire vivre les principes qui nous fondent

**L'ESSENTIEL** L'école est le premier lieu de transmission des principes qui nous fondent comme société. Liberté, égalité, fraternité, laïcité sont au cœur de son projet, celui de n'assigner aucun élève à son histoire singulière et d'offrir à tous une destinée commune. C'est pourquoi :

- **Aucune atteinte à la laïcité, aucun acte antisémite ou raciste** n'a sa place au sein de l'École de la République. Les équipes académiques valeurs de la République (EAVR) accompagnent les personnels des écoles et des établissements dans la gestion de toute atteinte aux principes républicains.
- La compréhension des enjeux de défense et de cohésion nationale est renforcée. **Une cérémonie commémorative est instituée autour du 11 novembre, pour tous les élèves à partir du CM1.**

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

**À travers ses 35 classes de défense et de sécurité globale, l'académie de Nice développe des partenariats entre les établissements scolaires et les unités des armées afin de sensibiliser les élèves aux enjeux de défense, de citoyenneté, de mémoire et de compréhension du monde contemporain. Ces dispositifs donnent lieu à des projets pédagogiques interdisciplinaires, pleinement inscrits dans les programmes, le socle commun et les parcours éducatifs.**

**FOCUS**

### À Vinon-sur-Verdon, écrire pour comprendre et transmettre la mémoire

Au collège Yves Montand de Vinon-sur-Verdon, la nouvelle classe de défense, parrainée par la Flottille de perfectionnement du surfacier de la Marine nationale à Toulon, a ainsi travaillé sur la thématique « Écrivains en guerre ». Guidés par leurs professeures de lettres et d'histoire-géographie, les élèves ont mené des recherches littéraires et historiques, puis produit des lettres, des poèmes, des écrits réflexifs et des boîtes de mémoire pour montrer comment l'écriture peut témoigner, résister et transmettre l'expérience de la Seconde Guerre mondiale. Les échanges avec l'unité marraine se poursuivront à la rentrée 2026 dans le cadre d'un programme mobilisant plusieurs disciplines, notamment l'anglais, en cohérence avec l'axe bilingue du Territoire éducatif rural. Ce travail a valu à la classe d'être désignée lauréate académique du Prix Armées Zone Sud 2026.

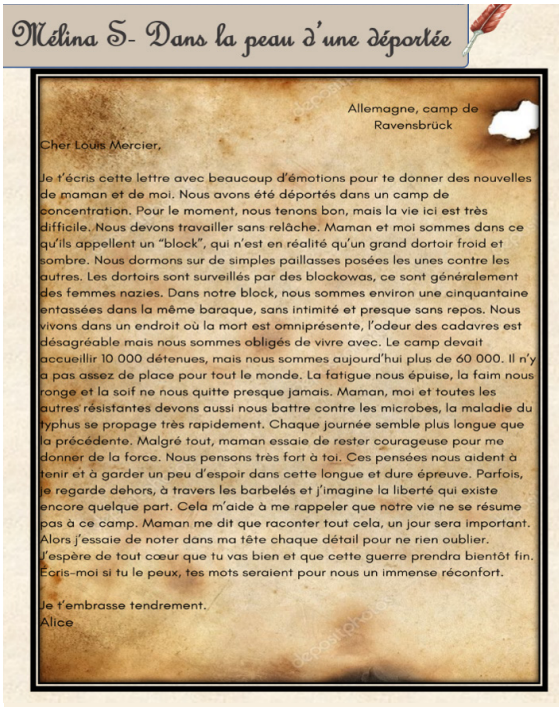

Mélina S- Dans la peau d'une déportée

Allemagne, camp de Ravensbrück

Cher Louis Mercier,

Je t'écris cette lettre avec beaucoup d'émotions pour te donner des nouvelles de maman et de moi. Nous avons été déportés dans un camp de concentration. Pour le moment, nous tenons bon, mais la vie ici est très difficile. Nous devons travailler sans relâche. Maman et moi sommes dans ce qu'ils appellent un "block", qui n'est en réalité qu'un grand dortoir froid et sombre. Nous dormons sur de simples paillasses posées les unes contre les autres. Les dortoirs sont surveillés par des blockowas, ce sont généralement des femmes nazies. Dans notre block, nous sommes environ une cinquantaine entassées dans la même baraque, sans intimité et presque sans repos. Nous vivons dans un endroit où la mort est omniprésente, l'odeur des cadavres est désagréable mais nous sommes obligés de vivre avec. Le camp devait accueillir 10 000 détenues, mais nous sommes aujourd'hui plus de 60 000. Il n'y a pas assez de place pour tout le monde. La fatigue nous épuise, la faim nous ronge et la soif ne nous quitte presque jamais. Maman, moi et toutes les autres résistantes devons aussi nous battre contre les microbes, la maladie du typhus se propage très rapidement. Chaque journée semble plus longue que la précédente. Malgré tout, maman essaie de rester courageuse pour me donner de la force. Nous pensons très fort à toi. Ces pensées nous aident à tenir et à garder un peu d'espoir dans cette longue et dure épreuve. Parfois, je regarde dehors, à travers les barbelés et j'imagine la liberté qui existe encore quelque part. Cela m'aide à me rappeler que notre vie ne se résume pas à ce camp. Maman me dit que raconter tout cela, un jour sera important. Alors j'essaie de noter dans ma tête chaque détail pour ne rien oublier. J'espère de tout cœur que tu vas bien et que cette guerre prendra bientôt fin. Écris-moi si tu le peux, tes mots seraient pour nous un immense réconfort.

Je t'embrasse tendrement.
Alice

# 4.3 Accueillir tous les élèves

**L'ESSENTIEL** **L'accès à l'école pour tous constitue un impératif de justice sociale. À la rentrée 2026, cette ambition se concrétise par des mesures claires, efficaces et accessibles pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.**

- **Près de 1 500 pôles d'appui à la scolarité** sont déployés à la rentrée 2026 (56 % du territoire national couvert) pour développer l'accessibilité pédagogique.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### RENDRE LES APPRENTISSAGES ACCESSIBLES À TOUS

**L'académie de Nice poursuit son engagement pour une École pleinement accessible à tous les élèves. Renforcement des dispositifs ULIS, accompagnement humain, matériels adaptés : les moyens mobilisés permettent de mieux répondre aux besoins des élèves en situation de handicap et de favoriser leur inclusion au quotidien.**

**En 2025-2026, l'académie compte :**

**→ 16 835 élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire (10 469 AM / 6 366 Var),**
**→ 3 737 notifications de scolarisation avec appui d'une ULIS,**
**→ 11 111 prescriptions d'aide humaine.**

**ULIS**

**→ Les dispositifs de scolarisation ont été renforcés afin de mieux couvrir l'ensemble des notifications. Le taux de couverture des notifications ULIS est de 90 % à 100 % selon les localités.**
**→ L'académie compte désormais 341 ULIS, ainsi que 16 dispositifs liés aux troubles du neurodéveloppement (unités d'enseignement autisme, dispositifs d'autorégulation).**

**AESH**

**→ Taux de couverture des prescriptions d'aide humaine individuelle : 91,1 %**

**→ Depuis la rentrée 2020, avec 837 ETP supplémentaires (soit +45 %), le nombre d'AESH a fortement progressé.**

**→ En 2025-2026, 2 013 élèves disposent d'un matériel adapté avec un délai moyen de mise à disposition de 2 semaines.**

**FOCUS**

### Une nouvelle étape pour la scolarisation des élèves en situation de polyhandicap

À Bandol, l'inclusion scolaire franchit une nouvelle étape avec l'ouverture, à l'école Octave Maurel, d'une Unité d'enseignement pour élèves en situation de polyhandicap (UEEP), une première dans le Var. Accueillis au cœur de l'école dans un cadre adapté à leurs besoins, les élèves bénéficient ainsi d'une scolarité au plus près des autres enfants, en complément des dispositifs déjà existants, notamment les classes ULIS. Porté conjointement par l'Association des Enfants de la Baie de Bandol, le Groupe Umane, l'Éducation nationale et l'Agence régionale de santé, avec l'appui de la Ville et de l'équipe éducative, ce projet illustre la mobilisation de l'ensemble des partenaires en faveur d'une École plus accessible et pleinement inclusive.

## LES PÔLES D'APPUI À LA SCOLARITÉ : UN APPUI DE PROXIMITÉ POUR L'ÉCOLE INCLUSIVE

**L'académie de Nice a été préfiguratrice nationale du PAS à la rentrée 2024-2025. En deux ans, 41 PAS ont été déployés dans le Var.**

Dans le Var, sur l'ensemble de l'année scolaire, les **130 professionnels de l'éducation nationale et du secteur médico-social** mobilisés dans ces pôles ont accompagné **3 320 élèves**, dont 69% dans le 1er degré et 31% dans le 2nd degré.

Ce dispositif a permis :
- → **1 992** aménagements pédagogiques et conseils
- → **53** attributions de matériel adapté
- → **1 328** interventions médico-sociales

**À la rentrée 2026, 5 PAS** seront déployés dans les Alpes-Maritimes.

## ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER ET FAIRE RÉUSSIR LES ÉLÈVES ALLOPHONES

**L'académie poursuit son engagement en faveur de l'accueil et de la scolarisation des élèves allophones. Il repose sur un réseau de structures dédiées et sur l'accompagnement du centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (CASNAV).**

La mise en place de la plateforme Élèves allophones nouvellement arrivés (EANA), facilite désormais le repérage et le suivi du parcours des élèves. Le site pédagogique a été refondu et de nouvelles ressources documentaires produites.

La carte scolaire a également été ajustée afin de mieux répartir les moyens et de favoriser l'équité territoriale, avec l'ouverture de dispositifs spécifiques (notamment pour les élèves en âge d'être scolarisés au lycée et dans des établissements hors RECT).

Par ailleurs, un plan de formation renforcé a été déployé afin de soutenir la professionnalisation des enseignants impliqués dans ces dispositifs et accompagner les équipes éducatives qui accueillent les EANA dans leurs classes d'inclusion.

Des actions ciblées ont été menées en faveur des enfants de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) à l'échelle de l'académie, en visant une scolarisation normalisée.

Le CASNAV a également poursuivi le développement du dispositif Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE), qui contribue à renforcer le lien entre les familles et l'institution scolaire.

**FOCUS**

### À Toulon, les souvenirs deviennent un levier d'apprentissage

À Toulon, le collège Maurice Genevoix donne corps à l'ambition inclusive portée par l'académie de Nice auprès des élèves allophones. Avec le projet « Mes souvenirs, mon avenir… », lancé à la rentrée 2025, les élèves et leurs familles sont invités à faire de leur histoire personnelle un levier d'apprentissage et de confiance. Chacun choisit un souvenir marquant de son pays d'origine, le raconte en français puis dans sa langue maternelle, avant de le mettre en image grâce au cyanotype et de l'enregistrer à l'oral. Français, arts plastiques, CDI, dessinateur de presse et FabLab se croisent dans ce parcours pluridisciplinaire, qui valorise les langues et les cultures d'origine tout en consolidant la maîtrise du français. Exposition, album illustré et publication en ligne ont prolongé cette démarche, symbole d'une École qui accueille, relie et fait réussir.

Album illustré en ligne :

© Stéphanie Lacombe - MEN

5

# L'humain au cœur de nos métiers

L'École de la République s'appuie sur celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Grâce à chacune et chacun d'eux, dans la diversité de leurs métiers, nos élèves apprennent, progressent et s'épanouissent. Par leur action quotidienne, ils changent des trajectoires de vies, et écrivent notre avenir. Leur professionnalisme suppose notamment d'améliorer leur formation initiale et continue, et de leur apporter un soutien et un accompagnement constants.

Cette vision s'incarne en premier lieu dans un continuum de professionnalisation, de la licence de professorat des écoles à la formation continue, pour préparer les enseignants aux défis de demain et renforcer l'attractivité du métier. Les premiers résultats de cette ambition sont là : la réforme du recrutement a permis d'améliorer sensiblement le recrutement de professeurs, tandis que la formation continue est appelée à mieux répondre aux initiatives locales. Les certifications valorisent l'expertise et consolident une ingénierie de formation modernisée. L'ensemble des personnels de l'éducation nationale, cadres, personnels de santé, accompagnants d'enfants en situation de handicap ou personnels administratifs, doit également pouvoir compter sur une formation adaptée.

Protéger et soutenir les équipes est également une priorité absolue. La protection sociale complémentaire, généralisée à plus d'1,2 million d'agents, et la démarche qualité de vie au travail (QVCT) en témoignent. Le respect dû aux personnels est également consolidé – pour que soient aussi protégés ceux qui accompagnent les élèves au quotidien. Au-delà, c'est toute l'institution scolaire dont la protection sera renforcée, aussi bien contre les cyberattaques que contre des risques d'atteintes physiques aux biens ou aux personnes.

Enfin, il n'y a pas de prise en compte des intérêts des personnels sans dialogue social structuré. Les élections professionnelles de décembre 2026 seront un moment clé pour renforcer la démocratie sociale et associer les agents aux évolutions de notre institution. Car ce sont les personnels du ministère qui portent, chaque jour, tant les valeurs que l'avenir de l'École.

**Édouard Geffray**
Ministre de l'Éducation nationale

# 5.1 Mieux former les personnels de l'éducation nationale

**L'ESSENTIEL** **Il n'y a pas d'École pleinement efficace sans professeurs hautement qualifiés, reconnus et accompagnés. La réforme du recrutement et de la formation des enseignants traduit cette conviction.** Elle construit un véritable continuum de professionnalisation, depuis la licence jusqu'à la formation continue, afin de mieux préparer les futurs professeurs, de renforcer l'attractivité du métier et d'accompagner chacun dans le développement de ses compétences tout au long de sa carrière.

- **La rentrée 2026 concrétise la réforme du recrutement et de la formation initiale des enseignants.** Concernant l'enseignement public, 176 905 inscriptions ont été enregistrées aux concours enseignants. En raison de la mise en œuvre de la réforme, 40 % de postes supplémentaires ont été ouverts aux concours 2026 : 24 351 candidats ont été admis, soit une hausse de 50 % du nombre de lauréats par rapport à la session 2025.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### FORMER PLUS TÔT LES FUTURS ENSEIGNANTS

**L'académie de Nice a choisi d'aborder la réforme de la formation initiale des enseignants pour en faire un levier d'attractivité, de professionnalisation et de sécurisation des parcours.**

À l'Université Côte d'Azur, plus de 300 étudiants bénéficient déjà de modules de préparation dès la L2 et la L3, représentant près de 3 600 heures d'enseignement et un investissement d'environ 1 million d'euros. Cinq grands domaines sont concernés : lettres et langues, sciences humaines et sociales, sciences et technologies, STAPS et sciences de la vie.

L'université de Toulon a aussi proposé dès l'année scolaire 26-26 des modules de préparation à ces nouveaux concours pour ses licences.

À la rentrée 2026, la nouvelle licence Professorat des écoles propose 160 places : 80 à Nice, 40 à Draguignan et 40 à Toulon.

Pour les futurs professeurs des écoles comme pour les enseignants du second degré, les capacités d'accueil en master sont ajustées aux besoins de l'académie.

L'objectif est notamment d'éviter que de jeunes enseignants affectés dans l'académie de Nice soient contraints d'enseigner dans l'académie tout en suivant leur formation universitaire dans une autre région académique.

### LE MENTORAT, UN APPUI DÈS L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER

**Afin de sécuriser l'entrée dans le métier des enseignants contractuels, l'académie a déployé un dispositif de mentorat dédié aux néo-contractuels.**

En complément des formations nationales et des ressources disponibles sur la plateforme Magistère, les nouveaux enseignants bénéficient d'un accompagnement personnalisé durant leur première année d'exercice.

Ce mentorat est assuré par un formateur expert et comprend :

- des formations à l'environnement professionnel,
- un accompagnement aux gestes professionnels et à la gestion de classe,
- des formations disciplinaires,
- des temps d'échange et de conseil sur les pratiques pédagogiques.

Ce dispositif favorise l'intégration dans le métier, la montée en compétences et la fidélisation des personnels.

# 5.2 Protéger et accompagner les personnels

**L'ESSENTIEL** **Le ministère de l'Éducation nationale mène une politique d'action sociale et de protection en faveur de l'ensemble de ses agents.** Tout au long de leur carrière, ces personnels peuvent être confrontés à des difficultés d'ordre social, professionnel ou sanitaire, qui nécessitent la mobilisation quotidienne d'un ensemble d'acteurs dédiés à leur accompagnement.

- **Les cellules d'écoute et de traitement des violences, discriminations, harcèlements et agissements sexistes (VDHAS)** sont désormais la pierre angulaire de la politique ministérielle de lutte contre les actes de VDHAS.
- **La protection fonctionnelle, accordée d'office dans les situations les plus graves,** permet la mobilisation rapide d'un ensemble de mesures pour protéger les agents face aux menaces ou aux violences subies dans l'exercice de leurs fonctions.

*plus d'infos : voir le dossier de presse national*

## DANS L'ACADÉMIE DE NICE

### MIEUX ÉCOUTER, PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNELS

**La cellule Stop violences, accessible via une adresse dédiée, permet à chaque personnel victime ou témoin d'un acte de violence, de discrimination ou de harcèlement de signaler une situation et d'obtenir écoute, conseil et accompagnement.**

En 2024-2025, 69 situations ont été signalées à l'échelle académique et 128 protections fonctionnelles ont été accordées. L'augmentation progressive des saisines observée ces dernières années témoigne du développement d'une culture du signalement, première étape essentielle dans la lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles.

### CELLULE FACILITATION : PRÉVENIR LES TENSIONS ET RÉTABLIR LE DIALOGUE

**Afin d'améliorer la gestion des situations relationnelles dégradées, l'académie a mis en place une cellule Facilitation, dédiée à la prévention et à la résolution des conflits internes.**

Composée d'acteurs pluricatégoriels (CT-EVS, psychologue du travail, conseillers RH de proximité, chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers pédagogiques), cette cellule intervient en appui des responsables hiérarchiques pour accompagner la résolution de situations relationnelles complexes.

Elle vise à prévenir l'escalade des tensions, rétablir le dialogue entre les agents, favoriser des solutions consensuelles permettant de restaurer un climat de travail apaisé.

La saisine de la cellule s'effectue via la RH de proximité, à l'initiative des chefs d'établissement, des responsables de service ou des inspecteurs.

### RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS VICTIMES

**Pour renforcer son accompagnement vis-à-vis de ses personnels, le rectorat a signé une convention de partenariat avec les associations d'aide aux victimes Montjoye et Harpège, pour les Alpes-Maritimes, ainsi qu'avec l'AAVIV, pour le Var, missionnées par les parquets de Grasse, Nice et Toulon.** Cette convention vise à faciliter l'accès des personnels victimes à un soutien juridique, médico-psychologique et social, avec ou sans dépôt de plainte, à fluidifier les échanges grâce à des référents identifiés dans chaque structure, et à prévoir un accompagnement collectif lorsque toute une équipe éducative est touchée par un événement.

**Contact presse :**

→ Émilie Chapu Mazabraud
*Directrice de la communication*
emilie.chapu-mazabraud@ac-nice.fr
06 82 05 04 80

→ Samuel Anthor
*Attaché de presse*
samuel.anthor@ac-nice.fr
06 03 67 29 79

www.ac-nice.fr
@academie-de-nice
@academienice
@AcademieNice

© Marie Genel - MEN